



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 05 avril 2018

2018-2-2

Lieu de réunion du Conseil :
THIVIERS

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
27 MARS 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Béatrice HAGEMAN, Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Nathalie GRANERI, Céline DEQUANT, Nicola ROBERTS, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Irène BROUILLAUD (suppléante de Gilbert CHABAUD),

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Marc PASCUAL, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGEIX, Alain GARNAUD, Paul CANLER, Philippe LACHAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Jean ROUCHAUD, Gilbert DESCHAMPS (suppléant de Philippe BANCHIERI)

Absents et excusés : Gilbert CHABAUD, Philippe BANCHIERI, Lucienne LAUMOND,

Pouvoirs : Lucienne LAUMOND a donné pouvoir à Annick MAURUSSANE

Mme Céline DEQUANT est désignée secrétaire de séance

Budget Primitif 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2018 est proposé au vote (B. Principal et budgets annexes).
Pour le budget principal, il est demandé un vote à bulletin secret.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le vote peut se faire à bulletin secret lorsque le tiers des membres présents le demande.

Plus du tiers de l'assemblée (21 sur 38) sollicite ce vote à bulletin secret. Le scrutin a lieu.

Après dépouillement des votes le résultat est le suivant :
17 voix pour, 16 voix contre, 3 abstentions et 2 bulletins blancs

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE de voter le budget primitif 2018 pour le budget principal**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 10 avril 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

